

Un ensemble inédit de *haouanet* en Tunisie septentrionale

Amir GHARBI

Le Nord de la Tunisie se caractérise par la richesse et la diversité des monuments funéraires dits « protohistoriques ». Parmi ces monuments, on cite les *haouanet*. Ces derniers sont fréquents surtout dans les régions du Tell tunisien (Longerstay, 1993). Récemment, nous avons découvert un nouvel ensemble de *haouanet* à Joumine (Bizerte, Tunisie septentrionale). Cet ensemble comprend une douzaine de monuments.

Définition

Hanout (pluriel, *haouanet*), fut utilisé dans la littérature archéologique nord-africaine dès 1864, pour qualifier un petit hypogée (Berbrugger, 1864). Il s'agit de petites grottes artificielles de forme régulière ou parallélépipédique, creusées par les populations humaines à flanc de falaises ou de rochers (grès ou calcaire). Ils peuvent être isolés ou groupés, ils s'alignent et parfois se superposent (Longerstay, 1986). Une classification selon le nombre de chambres funéraires a été réalisée par Gabriel Camps en 1961. Elle a permis de distinguer entre deux types : un *hanout* simple (une seule chambre funéraire) et un *hanout* multiple (plusieurs chambres funéraires) (Camps, 1961).

Le *hanout* se compose principalement de deux éléments architecturaux importants : la baie d'accès généralement de forme rectangulaire disposée verticalement, et la chambre funéraire généralement de forme cubique. Sur ces deux derniers éléments essentiels viennent, parfois, se greffer des ajouts et des aménagements, soit à l'intérieur tels que des marches, des fosses ou des niches, soit à l'extérieur comme les esplanades, couloirs d'accès (Ghaki, 1999 ; Camps et Longerstay, 2000).

Le plus ancien *hanout* en Tunisie date du VII^e siècle avant J.-C selon la fresque d'un *hanout* situé à Kef el Blida (Longerstay, 1988-1989 ; Camps et Longerstay, 2000). Ils sont utilisés au IV^e siècle avant J.-C (Peyras, 1991 ; Ghaki, 1999), et continueraient parfois à l'être à l'époque romaine, et même plus tardivement (Camps, 1961). Ils sont réutilisés de nos jours comme abris pour les bergers.

Présentation du site

La nécropole de Joumine est située sur les flancs du jebel Tyour Ellil (ou Kef Etyour) dans la vallée de l'Oued Bou Dissa, à Henchir Etyour, à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest de la ville actuelle de Mateur. Elle est délimitée par le village de Joumine au nord-ouest et le village de Tahent au sud-est. Cette nécropole comprend deux ensembles de *haouanet*. Le premier est signalé pour la première fois en 1991 par Jean Peyras dans sa thèse sur le Tell nord-est tunisien (Peyras, 1991).

Récemment, deux nouvelles mentions ont été faites par Fernando Prados Martinez (Martinez, 2008), et par Souad Miniaoui dans son travail sur les monuments sépulcraux de Chaouach et Toukabeur dans le Nord tunisien (Miniaoui, 2021). Les auteurs ont cité brièvement ce premier groupe qui est visible de la route qui relie Joumine à Mateur. Le second est un ensemble inédit de *haouanet* que nous avons découvert lors de notre prospection en octobre 2022 (fig. 1).

Résultats

La prospection dans le jebel Tyour Ellil nous a permis de découvrir un nouvel ensemble renfermant 12 *haouanet* et deux entames. Le type de *hanout* simple prédomine en nombre avec 11 *haouanet* au total. Un seul *hanout* complexe a été identifié et formé de quatre chambres.

L'accès à cet ensemble est possible à travers un escalier formé de 35 marches (longueur de 15 m et la largeur varie entre 1 m et 1,50 m). Une allée (1 m × 5 m) a été aménagée en bas de l'escalier. Ce dernier nous mène à un premier groupe formé de huit *haouanet* et de deux entames. Ils sont orientés vers l'ouest (fig. 1). Juste en face, se trouve un autre groupe composé de quatre autres *haouanet* orientés vers l'est (fig. 1). Un cours d'eau temporaire sépare les deux groupes. Dans l'ensemble l'état de conservation des monuments est bon. Dans certains cas, on remarque des traces d'infiltration d'eau dans les chambres. D'autres *haouanet* sont enterrés partiellement par les crues et les ronces (fig. 2:1 et 2:2).

L'entrée des chambres est précédée d'une esplanade ou couloir d'accès à ciel ouvert (fig. 2:1). Les baies d'accès sont de forme quadrangulaire, étroite et basse, disposées verticalement au-dessus du sol et munies de feuillure.

Les chambres, élément principal dans chaque *hanout*, ont souvent une forme carrée ou rectangulaire (fig. 2:2). Les dimensions sont variables, les *haouanet* dépassent rarement les 2 m de longueur. La chambre la plus grande dans l'ensemble des *haouanet* de Joumine mesure 3 m de longueur et 2 m de largeur. La chambre la plus petite fait 1,50 m de longueur et 1 m de largeur.

En ce qui concerne le seul *hanout* multiple, il s'agit d'une structure complexe composée de quatre chambres, disposées en enfilade et latéralement. Chacune possède une entrée. Trois d'entre elles sont dotées de niches. La quatrième chambre, qui en est dépourvue, possède une entame. Il s'agit peut-être d'un début de creusement d'une nouvelle chambre ou d'une alcôve.

Les chambres possèdent des aménagements internes qui varient d'un cas à un autre. Une marche est accolée sous le seuil de l'entrée du *hanout*, ce qui permet

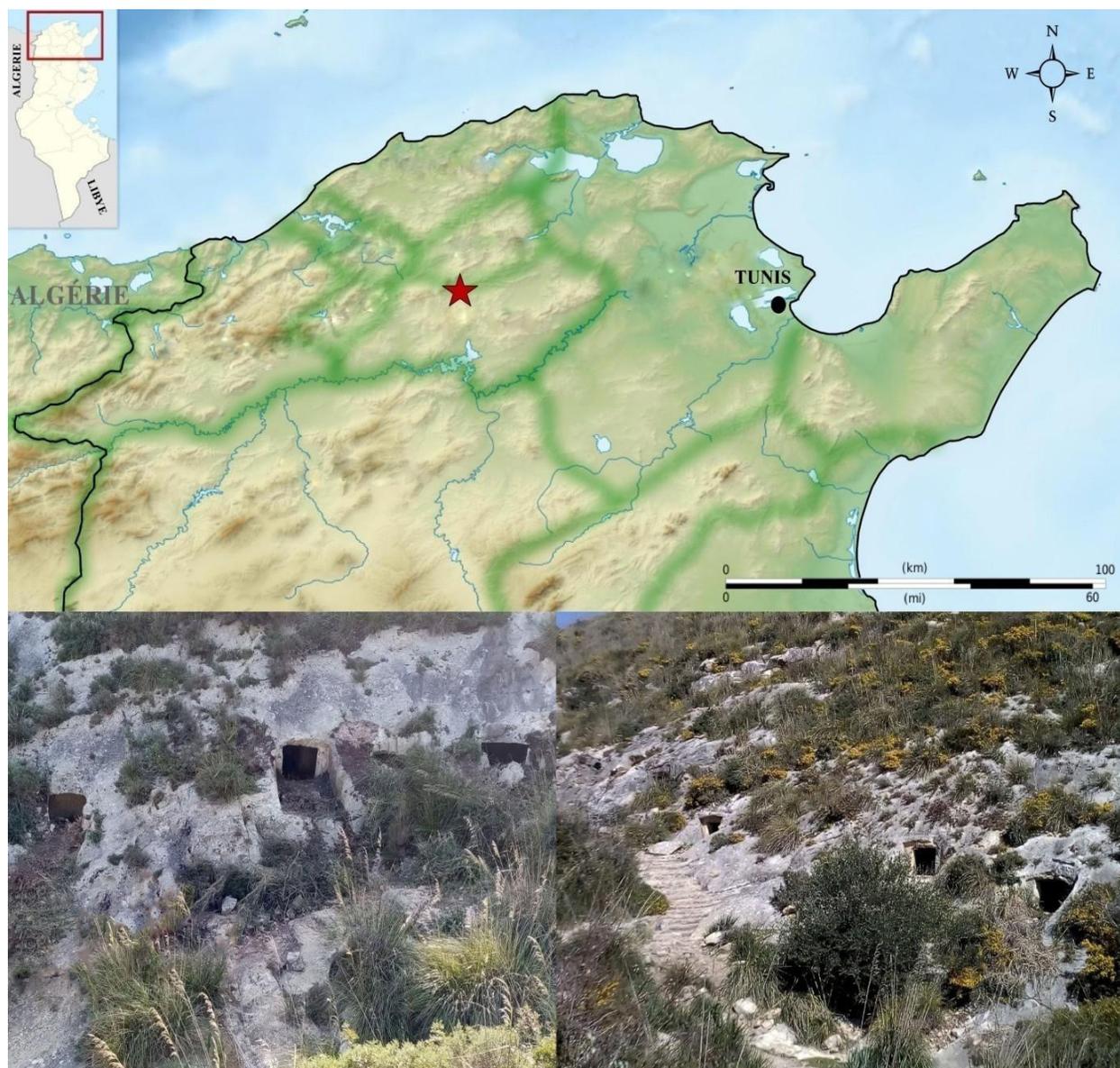


Fig. 1 – Localisation géographique de la nécropole de Joumine (Bizerte, Tunisie septentrionale) (en haut), vue générale des *haouanet* (en bas).

de réduire la dénivellation entre le seuil et le sol de la chambre. On note la présence d'un sarcophage qui est aménagé tout au long de la paroi latérale gauche d'un autre *hanout* (fig. 2:3). Dans un autre cas, nous avons découvert une auge de forme rectangulaire creusée dans le sol de la chambre et reliée à une rainure formant une cavité aménagée verticalement sur la paroi latérale droite du *hanout* et mesurant 0,16 m de profondeur. La niche est l'élément architectural le plus fréquent (fig. 2:4). On la signale dans huit *haouanet* : sept comprenant une seule niche chacune et un contenant deux niches (l'une est creusée sur la paroi du fond et l'autre sur la paroi latérale gauche). Tous les *haouanet* sont dépourvus de décor.

Discussion

Les *haouanet* de ce nouvel ensemble sont réalisés dans deux endroits différents. Ils pourraient avoir été réalisés pendant deux périodes distinctes. Le *hanout* simple com-

prend essentiellement deux éléments : une baie d'accès et une chambre. C'est l'architecture typique des *haouanet* et la forme la plus fréquente (Ghaki 2000 ; Camps et Longerstay, 2000). Un seul *hanout* multiple a été découvert. C'est le type le moins répandu dans le Nord tunisien. En Khroumirie et dans les Mogods, ce cas est plus rare (Longerstay, 1986). À El Harouri (Le Cap-Bon), on a reconnu des *haouanet* à chambres multiples, creusés en enfilade (Ghaki, 1987, 2000) et dans l'îlot de la Quarantaine à Monastir (le littoral), le plan se développe suivant deux directions, en profondeur et latéralement (Camps, 1961 ; Longerstay, 1986).

Quant à l'orientation, elle suit toujours l'affleurement de la roche. C'est le cas des nécropoles de Ben Yasla, Chaouach et Sidi Mhamed Latrech (Ghaki, 1999).

La présence d'une allée et d'un escalier avec ce nombre conséquent de marches est liée à une distance considérable qui serait une particularité à signaler dans cet ensemble par rapport aux autres *haouanet* de Bizerte.



Fig. 2 – Quelques composantes des *haouanet* : 1, un couloir d'accès à ciel ouvert ; 2, une des chambres d'un *hanout* multiple ; 3, un sarcophage creusé dans le roc ; 4, une niche.

La diversité d'aménagement concerne tous les *haouanet* de cette nécropole. À l'extérieur, on trouve une esplanade ou un couloir d'accès. La présence de ces derniers est rendue visible par une inclinaison de la roche. À l'intérieur, les éléments architecturaux sont variés (marche, sarcophage, auge, niche). Ces aménagements particuliers peuvent donner une idée de la richesse architectonique de l'ensemble des *haouanet* en accessoires et incitent à réfléchir à l'importance ou non de la nécropole (Ghaki, 1999). La diversité de ces éléments architecturaux est bien connue dans d'autres nécropoles telles que celles de Sidi Zid (Ben Younes, 2000), El Harouri, El Guetma, Ben Yasla. En revanche, les *haouanet* de Toukabeur et de Monastir sont dépourvus de décor ou de gravures.

Les éléments de datation des *haouanet* sont rares vu l'absence de mobilier funéraire puisque les *haouanet* ont été pillés. En essayant de résoudre ces problèmes, certains chercheurs ont émis des hypothèses.

Pour certains auteurs la création des *haouanet* est rendue à des influences extérieures : échanges avec les populations de Sicile et de Sardaigne (Ghaki, 1999, 2017 ; Camps et Longerstay, 2000). Les tombes des îles sont datées du ^{xiv}^e aux ^{viii}^e-^{vii}^e siècles avant notre ère à partir du matériel archéologique trouvé dans les tombes (Longerstay, 1991 ; Ghaki, 1999 ; Robin, 2016). La concentration des *haouanet* est limitée au Nord du pays. Dans le Sud tunisien, leur présence est rare, deux autres monu-

ments mégalithiques sont majoritaires dans cette région : les bazinas et les tumuli. La répartition des *haouanet* dans le Nord tunisien, proche des îles italiennes et la similarité entre les *haouanet* et les chambres funéraires siciliennes (surtout avec la nécropole de Pantalica), sont des preuves supplémentaires de cette influence (Camps, 1961 ; Camps et Longerstay, 2000 ; Ghaki, 2017).

Certains auteurs ont considéré que ces monuments sont d'origine libyque. Les autochtones qui, au contact avec le monde punique, ont assimilé et adopté un art dont les composantes leur convenaient (Fantar, 1988 ; Longerstay, 2017). Aussi, ces monuments ont subi des influences puniques, notamment au niveau des aménagements intérieurs (niches, banquettes) et au niveau du décor puisque certaines peintures présentent des ressemblances avec celles des tombes puniques (exemple du cas de la tombe VIII de Jebal Mlezza) (Ghaki, 1999 ; Longerstay, 2017).

Dans notre cas, le décor étant absent des chambres funéraires, nous pouvons suggérer deux hypothèses concernant la datation des *haouanet* de Joumine en se basant sur certains éléments. Si on prend en considération l'influence des îles italiennes (Sicile et Sardaigne), on pourrait noter la similarité entre les *haouanet* et les tombes funéraires de la Sicile. Donc, on peut estimer que ces *haouanet* sont d'origine méditerranéenne. La seconde hypothèse est basée sur la présence des quelques éléments

architecturaux d'influence punique dans les *haouanet* de Joumine. Il s'agit de niches, sarcophage, fosse, escalier. (Peyras, 1984, 1991). Ils sont probablement réaménagés ou réutilisés à l'époque romaine.

Conclusion

L'étude des *haouanet* de Joumine dévoile des caractéristiques architecturales et typologiques communes avec d'autres cas dans le reste du pays. Cela concerne surtout le *hanout* simple. La présence d'un *hanout* multiple pourrait être expliquée par une influence extérieure (échanges avec d'autres groupes humains comme ceux du Cap-Bon). Dans nos futurs travaux, l'élargissement de notre secteur d'étude permettra la compréhension de la stratégie des groupes humains dans le creusement de ces monuments funéraires et la contribution des réseaux externes dans la richesse en éléments architecturaux et décoratifs.

Remerciements. Nos remerciements très chaleureux vont à Nabih Aouadi, directrice de recherches à l'Institut national du patrimoine de Tunis, pour sa relecture de cet article et ses utiles suggestions.

Références bibliographiques

- BEN YOUNES H. (2000) – Les tombes rupestres (*haouanet*) du Jebel Sidi Zid, *Africa Proconsularis*, III, p. 190-216.
- BERBRUGGER A. (1864) – Chroniques archéologiques à Roknia, *Revue Africaine*, VIII, p. 322-400.
- CAMPS G. (1961) – *Aux origines de la Berbérie : monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, AMG, 352 p.
- CAMPS G., LONGERSTAY M. (2000) – *Haouanet*, *Encyclopédie berbère*, XXII, p. 3361-3387.
- FANTAR M.H. (1988) – La décoration peinte dans les tombes puniques et les *haouanets* libyques de Tunisie, *Africa*, X, p. 28-49.
- GHAKI M. (1987) – Les *haouanet* d'El Harouri, *Reppal*, III, p. 29-251.
- GHAKI M. (1999) – *Les haouanet de Sidi Mohamed Latrech*, INP, Tunis, 247 p.
- GHAKI M. (2000) – El Harouri, *Encyclopédie berbère*, XXII, p. 3403-3409.
- GHAKI M. (2017) – La protohistoire en Tunisie, *Encyclopédie berbère*, XL, p. 6715-6724.
- LONGERSTAY M. (1986) – El Guetma rencontre de deux civilisations, *Reppal*, II, pp. 339-356.
- LONGERSTAY M. (1988-1989) – Représentations de navires archaïques en Tunisie du Nord. Contribution à la chronologie des *haouanet*, *Karthago*, XXII, p. 32-44.
- LONGERSTAY M. (1991) – Ben Yasla, *Encyclopédie berbère*, IX, p. 1444-1449.
- LONGERSTAY M. (1993) – Les *haouanet*, état de la question, *V^e colloque international de l'Afrique du Nord antique et médiévale*, Pau, CTHS, p. 33-53.
- LONGERSTAY M. (2017) – La pluralité des influences culturelles dans la décoration des *haouanet* (Tunisie), *Graeco-Arabica*, t. XII, p. 375-394.
- MARTINEZ F.P. (2008) – *Arquitectura Púnica: los monumentos funerarios*, Madrid, CSIC, 332 p.
- MINIAOUI S. (2021) – *Les monuments sépulcraux de Chaouach et Toukabeur dans le tell nord-est tunisien*, Sassari, SAIC, 155 p.
- PEYRAS J. (1984) – Les cités du tell nord-est tunisien dans l'Antiquité, *B.C.T.H.*, fasc. 17B, p. 115-130.
- PEYRAS J. (1991) – *Le tell nord-est tunisien dans l'Antiquité*, Paris, CNRS, 537 p.
- ROBIN G. (2016) – Iconographie funéraire et espace architectural dans les hypogées néolithiques de Sardaigne : quelques données empiriques pour une nouvelle approche théorique, in *Fonctions, utilisations et représentations de l'espace dans les sépultures monumentales du Néolithique européen*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence (coll. Préhistoires de la Méditerranée), p. 161-183.

Amir GHARBI

Laboratoire Économie Territoire et Paysages Patrimoniaux
Université de Manouba, Tunisie
amirgharbi04@gmail.com